

# VILLAGE DE POINTE-VERTE

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION ORDINAIRE

**Date :** le 30 août 2021

**Heure :** 19 h

**Endroit :** Salle du conseil

---

#### 1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Maxime Lejeune, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

#### 2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Maxime Lejeune – maire
- Brigitte Guitard – maire adjointe
- Roger Guitard – conseiller
- Ronnie Arseneau – conseiller
- Mario Mercier – conseiller
- Donna Landry-Haché – directrice/greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire/communication

Était absent :

- Mathieu Doucet-Mallet – préposé aux travaux publics

- *TOUTES PRÉCAUTIONS PRISES ET TOUTES CONSIGNES SUIVIES EN RAISON DE LA COVID-19*

Le maire, Maxime Lejeune, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

<b>Résolution : 52-21</b>	<b>Proposée par : Brigitte Guitard</b> <b>Appuyée de : Roger Guitard</b>
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les ajouts suivants. - Omettre le point # 10. e)	
<b>Pour : 4</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

#### 4. Déclarations de conflits d'intérêts

Conseillère Brigitte Guitard déclare un conflit d'intérêt au point 13. e) 55, rue des Champs.  
La formule 3 est remplie et déposé auprès de la direction générale.

#### 5. Présentations diverses – Néant

## 6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

### a) Résolution – Réunion ordinaire du 28 juin 2021.

<b>Résolution : 53-21</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard</b> <b>Appuyé de : Mario Mercier</b>
Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 juin 2021 soit accepté tel que présenté.	
<b>Pour : 4</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 7. Affaires découlant des procès-verbaux – Néant

## 8. Rapports

### a) Rapport du maire

#### i. Résolution – Rapport et dépenses du maire – Juillet et août 2021

<b>Résolution : 54-21</b>	<b>Proposé par : Brigitte Guitard</b> <b>Appuyé de : Roger Guitard</b>
Que le rapport du maire sortant ainsi que le compte rendu de ses dépenses mensuels soient acceptés tel que présenté le 30 août 2021.	
<b>Pour :</b> <b>Contre :</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

### b) Téléphone du maire sortant en juin 2021 – Mise à jour.

Une facture a été préparée et envoyée afin de récupérer l'achat de la fin du contrat du téléphone. Le montant comprend le paiement mensuel entre les mois d'août et octobre 2021.

### c) Rapport des comités

i. Comité de Ressources Humaines – Compte rendu de la réunion du 28 juillet 2021. Conseiller Ronnie Arseneau clarifie certains points dans le compte rendu. Le conseil prendra le vote sur la question des employés sur appel au point # 10. b).

ii. Comité de Finance – Une réunion a eu lieu le mardi 24 août 2021. Conseillère Brigitte Guitard donne un compte rendu des finances jusqu'au 31 juillet 2021. Le village est en bonne position et nous continuons à regarder les finances de près. Nous prévoyons débiter l'exercice budgétaire vers la fin septembre. Les membres du comité feront un effort de se rencontrés au 3 mois dans la mesure du possible.

iii. Comité des Travaux Publics – Réunion prévue le jeudi 2 septembre 2021. Conseiller Roger Guitard confirme que la réunion aura lieu à 16 h le 2 septembre.

Le maire ajoute qu'il sera présent lors de la première réunion de chaque comité. Mais, ne s'attend pas d'être présent à toutes les réunions.

- d) Rapports des employés.es
- i. Direction générale – La directrice présente son rapport et répond à quelques questions.
  - ii. Développement communautaire & de la communication – L’agente présente son rapport et répond à quelques questions.
  - iii. Travaux publics – Le préposé a soumis son rapport écrit. Mais, est absent de la réunion.

## 9. Finance

- a) Résolution – Approbation des rapports financiers de juin et juillet 2021

<b>Résolution : 55-21</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard Appuyé de : Brigitte Guitard</b>
Que les états de résultat, les factures payées, les rapports Visa et la conciliation bancaire pour les comptes d’opérations (fonds généraux), des égouts, du Parc Atlas et du comité de loisirs pour les mois de juin et juillet 2021 soient adoptés tel que présenté.	
<b>Pour : 4 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

- b) Résolution – Taxe à l’essence

Le programme est maintenant le FDCC (Fonds pour le développement des collectivités du Canada)

Nous allons recevoir un deuxième montant de 61 890 \$ en 2021. Ce qui va nous obliger à faire une mise à jour au plan quinquennal 2019 – 2023.

Il est suggéré de ne pas faire de changements majeurs, comme ajouter des projets, afin de garder la taxe à l’essence pour les chemins qui restent à faire dans le village.

<b>Résolution : 56-21</b>	<b>Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Mario Mercier</b>
Attendu que le Village de Pointe-Verte reçoit, en 2021, un surplus de 61 890 \$ sous le programme de la Taxe à l’essence, maintenant connu sous le programme « Fonds pour le développement des collectivités du Canada » ;	
Que le document intitulé Plan quinquennal de dépenses en immobilisation 2019-2023 soit adopté avec changements et qu’il remplace celui voté le lundi 24 juin 2019.	
<b>Pour : 4 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 10. Travaux Publics / Transport / Environnement

- a) Résolution – Rénovations au garage municipal

<b>Résolution : 57-21</b>	<b>Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Roger Guitard</b>
Attendu que les membres du conseil ont été mis aux courants du rapport par Roy Consultants ;	
Attendu qu’il a maintenant plus d’espace dans le garage municipal ;	
Que les membres votent en faveur de ne pas entreprendre des réparations en ce moment et que l’étude soit placée en suspens pour référence future.	
<b>Pour : 4 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

b) Résolution – Programme d’amélioration des routes provinciales désignées  
(Accotement – Phase I – Changements)

<b>Résolution : 58-21</b>	<b>Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Brigitte Guitard</b>
<p>Suite à la fermeture des appels d’offre le mardi 24 août 2021 à 14 h. Et,</p> <p>Attendu que le montant des coûts prévus pour la distance demandée est plus élevé que prévu en raison d’une année hors de l’ordinaire entourant les prix ;</p> <p>Que les membres acceptent d’asphalter l’accotement sur la rue Principale comme prévu jusqu’au maximum de distance possible alloué avec le budget déjà accordé (78 000 \$).</p> <p>Que le contrat soit accordé à St. Isidore Asphalte ;</p> <p>Qu’il soit convenu que les membres du conseil sont conscients qu’il aura un effet aux distances à la Phase II.</p>	
<b>Pour : 4 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

c) Résolution – SCADA (Ajustement aux travaux et au prix)

<b>Résolution : 59 -21</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard Appuyé de : Brigitte Guitard</b>
<p>Attendu que les panneaux doivent tous être remplacés afin que tout le système soit compatible ;</p> <p>Que les membres acceptent de payer le nouveau montant de 86 765 \$ plus taxes (13 014.75 \$) = 99 779.75 \$ à la compagnie ShadComm pour l’installation du système SCADA (Supervisory Control And Data Acquisition).</p> <p style="text-align: right;">Référence : le montant prévu était de 88 000 \$ placé au budget d’égouts 2021.</p>	
<b>Pour : 4 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

d) Résolution – Station de déversement - Phases

<b>Résolution : 60-21</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard Appuyé de : Brigitte Guitard</b>
<p>Suite à une révision des coûts, des lieux et des demandes;</p> <p>Que les membres du conseil acceptent d’avancer avec le projet de la station de déversement sur la rue Principale à Pointe-Verte pour un montant maximum de 20 000 \$ sur deux (2) ans ;</p> <p>Que le projet évolue en deux (2) phases avec les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase I en 2021 : seulement si l’octroi de 5 000 \$ est disponible afin de couvrir la dépense d’un cabanon et de la préparation du terrain ou le branchement d’électricité;</li> <li>• Phase II en 2022 : un montant de 15 000 \$ est prévu au budget 2022 pour la Phase II dans le cas que la deuxième demande d’octroi en 2022 n’est pas favorable.</li> </ul>	
<b>Pour : 4 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

e) Résolution – Bateau touristique – **OMETTRE**

### 11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro

Le maire avise les membres du conseil qu'il a eu quelques réunions avec la BNPP dont un avec le futur chef, Roger Clavet.

### 12. Affaires communautaires et tourisme

a) Discussion entourant l'inauguration du cénotaphe

L'agente donne un compte rendu et confirme avec le maire qu'il sera présent et fera un discours lors de la célébration.

Il y aura une vente de couronnes à 50 \$ chacun.

La célébration débutera le « Jour du souvenir » le jeudi 11 novembre 2021 à 10 h avec une messe suivi d'une procession jusqu'à l'Hôtel de Ville pour l'inauguration et finira avec un dîner bouillon dans la grande salle.

Les membres sont heureux de voir le travail fait et appuient les démarches.

### 13. Urbanisme et aménagement

- a) Rapport de construction – Mai 2021
- b) Rapport de construction – Juin 2021
- c) Rapport de construction – Juillet 2021
- d) Dérogation – Rue du Ruisseau Est

e) Résolution – Rezonages (Référence : Résolution #47-21 voté le 28 juin 2021)

\*Conseillère Brigitte Guitard quitte la salle en raison de sa déclaration au point #4.

<b>Résolution : 61-21</b>	<b>Proposé par : Mario Mercier</b> <b>Appuyé de : Roger Guitard</b>
<b>Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la <i>Loi sur l'urbanisme</i></b>	
<b>Sujet : 4 Modifications des dispositions de zonage du plan rural :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 55 rue des Champs – Christian Couture</li><li>▪ 74 rue Principale – Jeannot Savoie</li><li>▪ 648 rue Principale – Pierre Luc Guitard</li><li>▪ 198 rue de la Gare – Steve Roy</li></ul>	
CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification au plan rural par monsieur Christian Couture et que cette demande a pour but de permettre à la propriété résidentielle l'exercice d'un usage commercial de vente de pièces de véhicules à petit moteur (motoneige);	

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification au plan rural par monsieur Jeannot Savoie et que cette demande a pour but de permettre, sous conditions, l'usage d'un cimetière d'autos;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification au plan rural par monsieur Pierre Luc Guitard et que cette demande a pour but de permettre, sous conditions, l'ajout de l'usage de garage de mécanique d'équipements lourds (tracteurs) sur sa propriété.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification au plan rural par monsieur Steve Roy et que cette demande a pour but de permettre, sous conditions, l'ajout des usages de centre de recyclage, de cimetière d'autos et de service de remorqueuse à sa propriété résidentielle.

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) Soit rédigé en conséquence 4 arrêtés portant modifications au plan rural tel que recommandé par le comité consultatif en matière d'urbanisme;
- b) Le secrétaire municipal se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) L'étude des objections aux 4 projets d'arrêtés soit fixée au 27 septembre 2021 à 19 h à l'édifice municipal de Pointe-Verte, situé au 375, rue Principale.
- d) Les oppositions aux arrêtés proposés pourront être présentées au Conseil dans les quatorze (14) jours suivant la date de l'audience publique en les faisant parvenir au bureau du secrétaire municipal.

**Adopté le 30 septembre 2021**

**Pour : 3  
Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

#### **14. Affaires régionales**

Le maire explique que la réunion avec la CSR Chaleur à Bathurst le mercredi 25 août 2021 était très intéressante entourant la planification stratégique.

Donald Hammond a été nommé comme responsable du « Développement économique municipale ».

#### **15. Correspondance – 2021-06-26 au 2021-08-27**

- a) Lettres envoyées : 5

## 16. Arrêtés et politiques

- a) Révision de la « Politique 20-A-AC-Politique de mesures incitatives » afin de réviser les points suivants :
- La durée de l'octroi : 1 an versus 3 ans
  - Le montant maximum de chaque demande
  - Réviser le montant que paie les citoyens pour une nouvelle connexion d'égout et l'identifier dans la politique de mesures incitatives.
  - Une date de réunion est fixée le 14 septembre à 18 h 30.
- b) Résolution – Montants sur appel.

Ajouté à la « Politique 4. F. DG - Politique relative aux ressources humaines »

<b>Résolution : 62-21</b>	<b>Proposé par : Ronnie Arseneau</b> <b>Appuyé de : Roger Guitard</b>
Considérant que nous avons des employés que nous demandons d'être sur appel ;  Attendu qu'une recherche sur les tendances qui entourent les employés sur appel a été complétée et discutée avec les membres du comité des ressources humaines ;  Que les membres du conseil acceptent la recommandation présentée par le président du comité des ressources humaines afin de compenser les employés sur appel tel que présenté à l'ajout #4.7.	
<b>Pour : 4</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 17. Ressources Humaines

- a) Nouveau jour férié national – 30 septembre 2021  
Suite à une discussion, les membres du conseil sont d'accords d'ajouter cette journée à la liste de journée fériées existantes comme détaillé dans la politique de ressources humaines. La directrice est demandée de préparer la résolution pour la prochaine réunion ordinaire le lundi 27 septembre 2021.

## 18. Affaires Nouvelles

- a) Parc Atlas – Mises à jour  
La directrice donne un compte rendu des démarches et des visites à ce jour.  
Depuis le changement de prix, il y a plusieurs qui démontrent un intérêt approfondit.
- b) AFMNB
- i. Congrès annuel du 15 au 17 octobre 2021
  - ii. Rencontre provinciale – 8 septembre à Pointe-Verte  
(Courriel envoyé directement aux membres du conseil le 23 août 2021)
- c) Dépanneur Camie  
La directrice avise les membres du conseil qu'elle a communiqué avec l'avocat du village afin d'avoir un avis légal concernant l'état pitoyable du dépanneur au 357, rue Principale. Ceci fait suite à une plainte d'un citoyen concernant des débris qui tombent sur la propriété. Les membres du conseil sont satisfaits de l'action prise à présent et demandent une mise à jour régulière.

d) Résolution – Proclamation – Semaine de sensibilisation du TSAF.

<b>Résolution : 63-21</b>	<b>Proposé par : Ronnie Arseneau</b> <b>Appuyé de : Roger Guitard</b>
<b>Semaine de sensibilisation aux troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TSAF)</b>	
<p>Attendu que l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TSAF) est un terme diagnostique utilisé pour décrire les effets sur le cerveau et le corps des personnes exposées à l'alcool avant la naissance. TSAF est un handicap permanent. Les personnes atteintes du TSAF connaîtront un certain degré de défis dans leur vie quotidienne et auront besoin de soutien en matière de motricité, de santé physique, d'apprentissage, de mémoire, d'attention, de communication, de régulation émotionnelle et de compétences sociales pour atteindre leur plein potentiel. Chaque personne atteinte du TSAF est unique et présente à la fois des points forts et des défis;</p> <p>Attendu que la fasdNL est une organisation panprovinciale qui éduque, fournit des soutiens et des ressources, et sensibilise à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TSAF) à Terre-Neuve-et-Labrador et au Canada atlantique ;</p> <p>Attendu que la fasdNL dirige un projet triennal de prévention, de sensibilisation, de formation et d'action collaborative sur TSAF dans les quatre provinces de l'Atlantique;</p> <p>Et, attendu que la semaine de sensibilisation du TSAF est consacrée à la sensibilisation au trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) afin d'améliorer la prévention du TSAF et le diagnostic et le soutien aux personnes atteintes du TSAF et la sensibilisation du grand public aide à mettre TSAF sur la « carte »</p> <p>Que les membres du conseil de Pointe-Verte proclame la semaine du 6 au 10 septembre 2021 la semaine de la sensibilisation du TSAF.</p>	
<b>Pour : 4</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

e) Résolution – Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

<b>Résolution : 64-21</b>	<b>Proposée par : Brigitte Guitard</b> <b>Appuyée de : Mario Mercier</b>
<p>Attendu que la « Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021 ;</p> <p>Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens ;</p> <p>Attendu qu' « Opération Gareautrain » est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organisme pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire ;</p> <p>Attendu qu' « Opération Gareautrain » demande au conseil de Pointe-Verte d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de la municipalité de Pointe-Verte ;</p> <p>Que les membres du conseil donnent leur appui à la « Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.</p>	
<b>Pour : 4</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>



**19. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 20 h 50.

\* Prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 27 septembre à 19 h.

\*\* Prochaine réunion de travail est prévue le mardi 14 septembre 2021 à 18 h 30 et sera confirmée à une date ultérieure.

---

Maxime Lejeune, maire

---

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière